

Le 30 mars 2009

Monsieur Qussaï Samak
Président
Commission du Bureau d'audiences publiques
Sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le président,

Les sections locales 9238, 9238-1, 9238-2 et 9421 du Syndicat des Métallos, représentants plus de 750 travailleuses et travailleurs de Le Gardeur, aimeraient vous apporter quelques éclaircissements concernant le projet de trajet du train de banlieue mis de l'avant par l'AMT.

General Dynamics Produits de défense et Systèmes tactiques Canada Inc., autrefois connue sous le nom de « SNC-Tec » et un peu avant sous le nom de « Arsenaux Canada (société de la couronne) » a pignon sur rue depuis 1941 et est le fournisseur privilégié du département de la défense nationale. Cette dernière se spécialise dans la fabrication de munitions de petits et moyens calibres, autant pour le gouvernement canadien que pour les autres pays membre de l'OTAN.

Les licences de fabrication et d'entreposage sont assujetties par le ministère de Mines et Ressources Canada et cette organisation est tributaire des restrictions émises par le gouvernement fédéral en ce qui a trait aux rayonnements de protection, tant pour les ateliers que les poudrières.

Les salariés à l'emploi de General Dynamics ont pris connaissance du mémoire déposé par la firme Heenan Blaikie Aubut et aimeraient vous faire part de leurs inquiétudes en ce qui a trait à la possible baisse de nos capacités d'entreposage, tout cela dû au passage du train de banlieue sur les terrains de notre site de Le Gardeur. Si le tracé actuel mis de l'avant par l'AMT se concrétisait et, si Mines et Ressources Canada amputait les licences d'entreposage, les dommages collatéraux seraient réels sur les travailleuses et travailleurs de Le Gardeur.

Cette entreprise a vu croître son chiffre d'affaires depuis le début des années 2000 et cela s'est concrétisé par l'embauche massive de travailleuses et travailleurs, tant du côté syndical que patronal. Le nombre d'employés a passé de 650 à près de 1000 jusqu'à aujourd'hui et il s'agit d'emplois très bien rémunérés, avec un salaire moyen de 26\$ l'heure, le tout assorti de 51% de bénéfices marginaux, ce qui totalise près de 39,26\$ de l'heure, un des plus hauts salaires de tout Lanaudière.

Les impacts d'une baisse de capacité d'entreposage seraient directement reliés à la non-possibilité de respecter nos engagements envers nos clients et conséquemment, à la possible perte d'emplois importants pour nos travailleuses et travailleurs. J'aimerais vous rappeler que nous avons près de 300 personnes au sein de notre entreprise qui demeurent à Le Gardeur et Repentigny, qui paient des taxes et qui dépensent dans les commerces locaux. Il s'agit en fait de près de 15 millions de masse salariale qui serait

menacée uniquement pour Repentigny et Le Gardeur sans compter que cette entreprise achète au-delà d'un million de dollars de fournitures chez les commerçants locaux.

De plus, il ne faut pas oublier que le Québec est de plein pied dans la crise économique qui secoue la planète entière et que, pour l'instant, les salariés de GD-ots sont à l'abri de cette crise dû au fait des contrats passés ultérieurement, assurant le plein emploi durant cette période incertaine ainsi que la possibilité de nouvelles embauches pour l'année 2009.

Également, dans la lettre que vous a fait parvenir la mairesse de Repentigny, le dernier paragraphe a laissé les travailleurs de l'entreprise outrés lorsqu'elle mentionne qu'elle s'interroge sur la pertinence d'une usine à proximité de tous les services publics. Pour votre gouverne et à titre d'information, il n'y a eu que trois incidents majeurs tels des incendies au cours des 68 dernières années et aucune mortalité reliée à nos opérations qui s'avèrent de plus en plus sécuritaires au fil des ans. La santé et la sécurité est le fer de lance de l'entreprise. Nous sommes dans un secteur prioritaire et mettons l'emphase sur la sécurité de nos travailleuses et travailleurs ainsi que des résidents de la ville.

Le 25 mars dernier, quelques représentants des travailleuses et travailleurs de de GD-ots se sont fait un devoir d'assister à un dîner conférence donné par madame Deschamps sous le thème « L'économie locale, un levier pour faire face à la crise ». Cette conférence nous semble un peu paradoxale si l'on tient compte de sa lettre qui vous a été envoyée et nous croyons que son levier s'avère celui du frein à main.

L'ensemble des travailleuses et travailleurs de GD-ots ne sont pas contre l'implantation d'un train de banlieue mais sont unanimement contre la perte d'emplois définitifs chez GD-ots à Le Gardeur avec, comme conséquences, des répercussions à Valleyfield (fabrique de poudres), St-Augustin des Maures (fabrique de douilles et amorces) et Nicolet (centre d'essai balistique) ce qui affecterait à long terme la viabilité de l'entreprise.

En terminant, soyez informés que les travailleuses et travailleurs des sections locales 9238, 9238-1, 9238-2 et 9421 du Syndicat des Métallos ne resteront pas les bras croisés et feront tout ce qui est en leur pouvoir pour sensibiliser la population, les commerçants locaux ainsi que tous les paliers de gouvernement à leurs démarches afin de préserver ces emplois de qualité dans Lanaudière.

Vous remerciant de l'attention que vous saurez accorder à la présente, veuillez agréer, Monsieur le président, nos sentiments distingués.

Martin Jacques
Président, section locale 9238
Syndicat des Métallos